



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E139866

VALABLE JUSQU'AU

11/06/2027

ÉDITÉ LE

17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/02/2024
200 000

Raison sociale : SIMAT SYSTEM

2 RUE LAVOISIER
25000 BESANCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON

Téléphone : 03 81 47 50 00

Fax : 03 81 47 50 09

Portable : 06 07 84 78 48

Siret : 489 911 180 00060

Code NACE : 4669B

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.simat.fr

E-mail : cyril.taillon@simat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMCA ASSURANCE 2002BTP2500010

Responsabilité légale :

M C H (800 117 723) / MCH SARL PRÉSIDENT / CARP MATHIAS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

CAMCA ASSURANCE 2002BTP2500010

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/04/2026

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/06/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/06/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	12/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/06/2026
o Chaudière bois	12/06/2026
o Poêle ou insert bois	12/06/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	12/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/06/2026
o Ventilation mécanique	12/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.